

Aulamp à Offelen, le 17^e de Juin 1641.

S. A. m'a commandé de joindre à ce six paquet
les deux projets de Lettres qui vont en cette mesme
couverte. V. A. verra si elle y trouve quelque expression
de son goust. Au moins ils sont courts; qui est une
des conditions que V. A. me fait l'honneur de me
prescrire en telles occurrences. Il n'y a pas moyen
de trouver rien icy, dont on pourroit faire present
au s^r Killygrij. S. A. ordonne à la Haye, où il
va passer, de luy faire tenir une chaise de quelques
1500. florins. qui apparemment luy sera la mieux
venue que des Piedsies, que, peut estre, V. A.
se résoudra de luy donner.

J'envoie trois autres projets de Lettres à monseigneur
Le Prince Guillaume que S. A. a aussi veu et
approuver.

L'Armée de l'ennemy a marche aujourd'uy de
Lisse et Caulille, jusques à Stamproye, aux environs
de Wisse, d'où on fait estat qu'elle pourra
passer demain jusques à la venue à Venlo. D'où
il n'y a gueres loin jusqu'icy.

Ceux de Genep sont assez liberaux de leur poudre,
principalement sur le quartier du Comte de Hornis,
qui est à la portee de leurs mousquets, mais
ne font gueres de mal.

Le Comte d'Artois, le 17^e de Juin 1794

Je vous avertis de la commande de joindre à ce pli
les deux projets de lois qui vous ont été
remises. Je vous prie de les examiner
de suite, car ils ont été envoyés par le
ministre de la Justice qui a fait le
projet de loi sur le divorce. Je vous prie
de donner votre avis sur ces deux
projets de loi, et de les renvoyer
à la Commission de la Constitution
le plus tôt possible. Je vous prie
de m'en faire part par votre
propre main, ou par celle de
quelqu'un de vos collègues.
Je vous prie de m'en faire part
par votre propre main, ou par
celle de quelqu'un de vos collègues.
Je vous prie de m'en faire part
par votre propre main, ou par
celle de quelqu'un de vos collègues.